

Denier INFOS

/ DERNIÈRES INFORMATIONS SUR LA CAMPAGNE DU DENIER DE L'ÉGLISE /

destinataires : tous les donateurs répertoriés par l'économat du diocèse /

/ OCTOBRE 2023

Ensemble, prendre part à la mission de l'Église !

CHERS FRÈRES ET SŒURS DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DANS LA NIÈVRE,

Cette lettre *Denier infos* vous est adressée alors que nous sommes dans l'aura de la Toussaint.

Cette grande fête nous rappelle que tous les hommes sont appelés à devenir saints, c'est-à-dire à partager la vie même de Jésus qui seul est Saint. Ce n'est donc pas un chemin de perfection morale, ou spirituelle, mais un chemin de communion avec le Fils de Dieu. Et tous ensemble en Église, nous sommes appelés à marcher les uns avec les autres sur ce chemin et à le proposer largement à ceux et celles qui nous entourent, parce que c'est un chemin de bonheur. Là est l'essentiel de la mission de notre Église qui passe par l'attention fraternelle aux plus petits.

Par vos engagements bénévoles dans vos paroisses, vous participez pleinement à la mission de l'Église. Vous en êtes profondément heureux et sanctifiés. Soyez-en chaleureusement remerciés. Mais l'Église, pour sa mission d'amour, a toujours besoin, vous le savez, d'être soutenue financièrement. Elle ne reçoit aucun autre don que le vôtre. Votre générosité s'exprime dans ce que vous donnez au *Denier de l'Église*. C'est une autre manière, mais non moins nécessaire, de participer à sa mission.

Le *Denier* permet d'assurer un traitement pour les prêtres, qui prient pour vous et avec vous, qui vous accompagnent dans vos engagements, au nom du Christ. Il permet aussi de rémunérer les salariés laïcs engagés dans la pastorale ou l'administration du diocèse. Merci encore pour votre fidélité à cette part que vous prenez avec joie pour la mission. Si vous n'avez pas encore envoyé votre don, n'hésitez pas ! Vous avez jusqu'à la fin de cette année pour participer au *Denier*. Notre Église en a vraiment besoin !

Le Seigneur voit notre générosité. Il saura la faire fructifier pour faire rayonner son amour et nous sauver.

Chers frères et sœurs, d'avance nous vous remercions et prions pour vous.

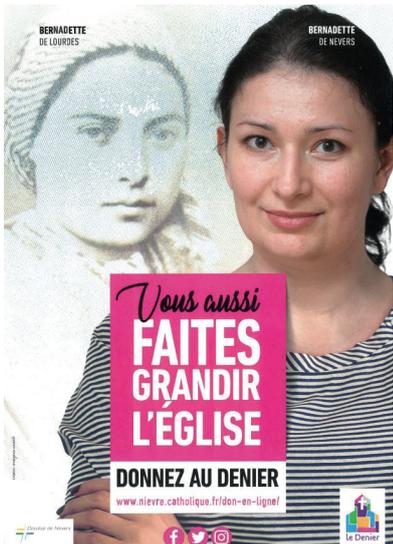
Père François-Xavier Reveneau,
vicaire général

+ Benoît Rivière,
administrateur apostolique

 + 

Ordination diaconale de Florent Ringeval, dimanche 24 septembre, à l'église Saint-Gabriel, à Fourchambault





LE POINT SUR LA CAMPAGNE

au 31 août 2023

LE MONTANT TOTAL DE VOS DONNS EST DE

247 885 €

RAPPEL DES CAMPAGNES PRÉCÉDENTES

/ en 2021 : **568 239 €**

/ en 2022 : **604 535 €**

Il ne s'agit pas du bilan qui ne peut être établi qu'en fin d'année mais d'un point à une date donnée.

/ VOS DONNS PERMETTENT À L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE VIVRE AUJOURD'HUI

Avec vos legs, vous assurez le futur de l'Église

L'Association Diocésaine est habilitée à recevoir legs, dons et assurances-vie pour le diocèse et les paroisses. Demandez la documentation ou une prise de contact, en toute confidentialité (bulletin-réponse ci-dessous). Vous pouvez aussi vous faire conseiller par votre notaire.

/ DÉDUCTION D'IMPÔTS

Si vous êtes imposable

66 % de votre don au Denier de l'Église sont déductibles de vos impôts

dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

si vous donnez	déduction d'impôts	il vous en coûtera
35 €	-23 €	= 12 €
50 €	-33 €	= 17 €
100 €	-66 €	= 34 €
200 €	-132 €	= 68 €

/ SIMPLE, EFFICACE ET SÛR

Le prélèvement automatique

SIMPLE / manière d'étaler votre don.

EFFICACE / choix pour aider l'Église grâce à des rentrées régulières.

SÛR / moyen de ne pas oublier sa participation à l'offrande du *Denier de l'Église*.

Vous pouvez modifier, stopper le prélèvement sur simple demande écrite, adressée à l'économat en début de mois pour un effet le mois suivant.

/ PRATIQUE ET RAPIDE

Le don en ligne

Sur nievre.catholique.fr

> **faire un don**, vous avez accès directement à un formulaire sécurisé de don en ligne.

GRÂCE AU *Denier de l'Église*

35 PRÊTRES reçoivent un traitement

2 SÉMINARISTES sont pris en charge

16 SALARIÉS sont rémunérés

DENIER DE L'ÉGLISE 2023

/ JE VERSE LA SOMME DE 35 € 50 € 100 € 200 € autre €

- par chèque bancaire à l'ordre de : Association diocésaine de Nevers / 21, rue gustave-Mathieu 58000 Nevers
- en espèces

/ JE SOUHAITE :

- un **reçu fiscal** (seule l'Association diocésaine est habilitée à délivrer des reçus fiscaux)
- recevoir une **documentation sur les legs**
- recevoir un **formulaire pour le prélèvement automatique**

Pour nos données statistiques, pouvez-vous nous indiquer :

- votre année de naissance

- votre paroisse

Informatique et liberté : en application de l'article L. 27 de la loi du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers, et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant en vous adressant à l'Association Diocésaine de Nevers, 21, rue Gustave-Mathieu 58000 Nevers ; tél. : 03 86 71 86 00. L'utilisation du fichier est strictement réservée à l'Association Diocésaine de Nevers.